



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le vendredi 6 mars 2020

COVID 19 : état des lieux de la situation

Au niveau du département de la Manche : 4 cas confirmés.

Quatre cas avérés de coronavirus sont déclarés dans le département de la Manche, depuis le jeudi 5 mars 2020.

- Une femme résidant à Bricquebec est toujours hospitalisée au centre hospitalier de Saint-Lô
- **Aujourd'hui un 2e cas à Bricquebec a été déclaré positif : le conjoint de la dame.** Il est pris en charge à domicile.
- Un homme et son enfant résidant à Sartilly sont suivis à domicile.

Des dépistages sont en cours dans l'entourage de ces personnes.

Le numéro vert répond aux questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

Au niveau national : la France reste en stade 2.

La France reste en stade 2. L'objectif des autorités est de ralentir la propagation du virus sur le territoire. La stratégie consiste à prendre en charge les patients dans le cadre d'un parcours de soins sécurisé avec l'identification et la surveillance des personnes contacts.

Le stade 3 sera déclaré lorsque le virus circulera activement sur l'ensemble du territoire national.

Consignes simples :

Il est rappelé que pour se protéger et protéger les autres des maladies contagieuses, il faut :

- se laver régulièrement les mains,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.
- éviter de serrer les mains

Concernant les rassemblements : Le préfet de la Manche applique la disposition nationale qui interdit tout rassemblement de plus de 5000 personnes dans un espace confiné. Pas d'autres dispositions pour le moment concernant d'autres rassemblements prévus dans le département.

Concernant les élections municipales : le préfet de la Manche appliquera les dispositions nationales concernant la tenue des élections, et les modalités éventuelles d'accompagnement de celles-ci en matière de prévention sanitaire.

Cabinet du préfet

**Service départemental de
la communication interministérielle**

Valérie DESQUESNES

Tél : 02 33 75 48 82 – 06 89 10 15 54

Mél : pref-communication@manche.gouv.fr